L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NOUVELLES ORLEANS.

MARDI 4 NOVEMBRE 1879.

CANDIDATURES

PARTI DÉMOCRATE.

POUR GOUVERNEUR,
LOUIS A. WELTE,
d'Orléans.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR,
S. D. McENERY,
de Ouachita.

POUR AVOCAT-GÉNÉRAL,
J. C. EGAN,
de Claiborne.

POUR SECRÉTAIRE D'ÉTAT,
WILL A. STRONG,
de Winn.

POUR AUDITEUR,
ALLEN JUMEL,
d'Iberville.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
H. H. PAY,
d'Est-Féliciana.

LOUISIANE.

Du *Courrier de Houma*:

Nous apprenons avec plaisir que plusieurs citoyens influents de Houma, se sont déjà concertés à l'effet d'établir d'une manière permanente un club démocratique à Houma, et ont posé les bases d'une semblable organisation qui sera complétée sous peu.

Nous avons tout lieu de croire que tous les wards de la paroisse se hâteront pas à suivre cet exemple patriotique.

La convention démocratique du neuvième district sénatorial, composé des paroisses de Terrebonne, Lafourche et Assomption, s'est réunie jeudi dernier, à Thibodaux et a nommé comme candidate au Sénat, MM. Edmond McCollam et S. T. Grissmore.

La Démocratie a lieu de se réjouir d'un pareil choix.

Personnellement, nous présentons nos meilleurs compliments à notre excellent confrère.

Quant à M. M. Mc. Collam, il nous a donné assez de preuves de son talent et de son patriotisme, comme Représentant, pour que nous ayons la certitude qu'il remplira aussi honorablement les hautes fonctions auxquelles il est appelé par l'estime générale de ses concitoyens.

Tous les magasins de Houma et de la campagne renouvellent leur stock. Tout annonce une bonne saison d'affaires.

Santinelle de Thibodaux:

RODLAISON.—D'après les meilleures informations que nous nous sommes procurés, il est admis que le rendement de canne est satisfaisant et s'améliore de jour en jour. Considérant toutes les circonstances qui ont entravé le complète réussite de cette récolte, les planteurs n'ont pas lieu de se plaindre.

ACCIDENT.—Un accident qui a eu les suites les plus graves est arrivé jeudi soir aux l'habitation de M. Nolan Williams, au Bayou Black, paroisse de Terrebonne, à deux de nos concitoyens, employés sur cette habitation l'un comme ingénieur et l'autre comme assistant.

L'assistant ingénieur, Augustin Dantin, était en train de remplir le réservoir de la machine à gaz avec de la gasoline. Sur ces entrefaites, l'ingénieur en chef M. Osémé Naquin, trouvant que son second restait bien longtemps, a eu la malheureuse inspiration de la mettre d'une lampe allumée et d'aller voir si l'opération était terminée. Arrivé à la porte de la petite maison qui renfermait l'appareil à gaz, aussitôt le gaz était explosion et en un instant tout fut embrasé. M. Naquin voulant sauver son compagnon, se précipite dans la chambre et trouve ce dernier *été* horriblement brûlé, il retire son compagnon dans un état tellement désespéré qu'il est mort deux jours après. Quant à M. Naquin, on le considère actuellement hors de danger.

Le *Courier* donne d'assez bonnes nouvelles de la roulaison, le temps frais de ces derniers jours ayant favorisé la maturité de la canne.

Le même journal relate un triste accidant.

Le samedi précédent un fils de M. Charles Blanchard étant allé avec un camarade à la chasse du côté de la Pointe, tua un oiseau qui resta accroché aux branches de l'arbre. Son camarade grimpa dans l'arbre et Blanchard pour l'aider le pousse avec la crosse de son fusil en appuyant le canon sur sa poitrine. Un coup partit accidentellement et le pauvre jeune homme reçut toute la charge. On craint que la blessure ne soit mortelle.

Du *Sugar Planter*, d'Ouest Baton Rouge:

Presque toutes les sucreries de la paroisse sont en opération ou le seront dans un jour ou deux. Le rendement est bon eu égard aux cannes roulées. On n'a pas encore pris les meilleures, les planteurs attendant généralement le froid ou une gelée pour les porter au moulin.

Le Féliciana *Sentinel* dit qu'un fermier entreprenant a expédié de Bayou Sara trois balles de foin valant de $16 à $20 la tonne. Tout le monde *a déjà été expédié* de la paroisse, et, par suite du grand ouragan du 1er septembre, le rendement *a été* bien au-dessous de ce qu'on espérait.

Le *Meschacébé* publie, dans son dernier numéro, un historique intéressant du cimetière de St Jean Baptiste.

Le cimetière de l'Eglise St Jean-Baptiste est l'un des plus anciens de la Louisiane. Sa fondation, dont nous n'avons pas la date précise, remonte à plus d'un siècle, ce qui en fait l'établissement le plus ancien de notre paroisse. C'est là que reposent les ancêtres de notre population créole, les premiers colons de la Côte des Allemands. Le temps a effacé toutes traces de leurs lieux de sépulture, et du terrain où fut enclos le cimetière originaire il ne reste plus qu'un espace assez limité, que l'on désigne comme "le vieux cimetière," où s'élèvent encore quelque vieux monuments épars, la plupart en ruines. Sur beaucoup les inscriptions n'existent plus, et de celles qui restent la plus ancienne est celle ainsi conçue:

Ci-gît
GILBERT THOMASSIN ANDRY,
né le 6 mars 1737,
décédé le 8 janvier 1811.

Première victime de l'insurrection détaillée dans la même nuit.

Il fut bon fils, bon époux et bon père.

Une seule autre inscription porte une date antérieure, mais celle-ci bien du et-mettre et à l'entrée de l'église. C'est celle de—

FR. DE SPAIN,
DÉCÉDÉ
LE 12 MARS 1808.

Près de la première tombe s'en trouve une autre avec l'inscription:

Ici gisent
PIERRE BECNEL, décédé le 19 février 1822, âgé de 49 ans.
MARG. A. HAYDEL, épouse Becnel, Décédée en 1817.

Parmi les autres tombeaux de cette partie du cimetière se trouvent ceux de Pierre Bouchet St-Martin, décédé le 26 novembre 1830; de Dorothée Scolastique Cavillier, épouse d'Antoine Vicknair, née en 1791, décédée en 1844, et de sa fille Dorothée, née en 1807, décédée en 1839; de Jn-Bte Optime Bourguignon, né le 31 août 1818, décédé le 25 juin 1839; de Marie-Anne Vicknair, veuve d'André Lemaique, née le 15 décembre 1776, décédée le 24 mai 1845; de Charlemagne de Louis Mathieu, décédé en 1845, et de sa famille; de Marie-Madeleine Olivier Devézin, épouse de Jacques Tréguarier, décédée en 1845, et quelques autres dont les inscriptions est effacée.

Il n'y trouve quelques tombes encore entières, mais l'on n'y fait plus de sépultures. La nécrose en trouve un groupe de temps, parmi lesquelles celles de Théophile Lebleme et d'Adolphe Bosquet, et le cimetière, agrandi récemment par l'acquisition de la propriété, n'étend un sol de plusieurs arpents. A gauche, deux, trois et même quatre rangées de tombes; à droite et au centre, un espace non couvert de pierres ou de pierres tombales. C'est là que dormiront les dépouilles mortelles de St Jean-Baptiste, [illegible] et les générations [illegible].

La Gazette des Opéras [illegible] que la représentation donnée dans [illegible] cette semaine.

Nous apprenons que [illegible] et nous [illegible] à notre excellent confrère du *Propagateur Acadien*, qui vient d'entrer dans son quinzième année. L'*Abeille* [illegible] par M. B. Bailey.

Le même journal annonce le retour de France de M. Jules J. Révillon et de sa famille.

Le *Méridional*, d'Abbéville, annonce qu'on a commencé à rouler, mais que le rendement des cannes n'est pas satisfaisant jusqu'à présent. Il y a et peu de coupes, dit-il, que ce n'est pas la peine d'en parler; quant au riz il y en a pour les moyennes heures.

Nous lisons dans le *Sentinelle des Attakapas*:

Le juge A. DeBlanc est parti hier pour reprendre son poste à la Cour suprême à la Nouvelle-Orléans. Le Bureau Rand est venu le détacher chez lui où quelques amis s'étaient réunis pour lui souhaiter bon voyage. Le juge A. DeBlanc a en manquer un phare au milieu des hommes auxquels qui composent la Cour suprême actuelle; tout tout le monde s'attend à ce que le gouverneur Wiltz le conserve comme membre de la cour, et son absence faisait un vide.

Mardredi dernier une réunion d'amis a eu lieu chez Mme Castille pour dire adieu à notre ami M. G. A. Fournet Esq., qui nous quitte pour aller s'établir au lac Charles. Le gouverneur C. H. Mouton s'est fait l'interprète de tous, et chacun s'est joint à lui de grand cœur quand il a fait des vœux pour le succès de notre ami dans sa nouvelle paroisse.

La botte FAUCHÉ fait fureur à l'ETOILE ROUGE.

FRANCE.

Nos journaux de France vont jusqu'au 19 octobre; nous leur empruntons les informations suivantes.

Nous apprenons, dit la *Patrie*, que le conseil des ministres a, sur l'invitation expresse de M. le président de la République, examiné dans sa dernière réunion le programme dont le gouvernement devra poursuivre la réalisation au cours de la prochaine session parlementaire.

Après une longue discussion et une délibération approfondie, voici quelles sont les idées auxquelles le cabinet se serait arrêté pour servir de base actuelle à sa politique:

Maintien intégral du projet de loi relatif à l'enseignement supérieur, y compris l'article 7, que le ministère soutiendra devant le Sénat;

Dégrèvement des impôts qui pèsent le plus sur les contribuables.

Déclaration, à l'ouverture de la session, que le gouvernement ne saurait faire la conversion du 5 0[0 au moment de l'émission de 800 millions de Rente amortissable.

Abaissement des tarifs appliqués sur les chemins de fer.

Mise immédiate à l'ordre du jour de la Chambre des députés et examen rapide du projet de loi concernant les différents tarifs de douanes.

Sur tous ces points, le ministère paraît absolument d'accord.

En outre, le préfet de police a reçu des instructions précises et énergiques en vue de faire respecter par tous les partis indistinctement les lois en vigueur.

Dans les conseils des ministres et dans les conversations hors conseil on il a été question de l'amnistie et des revendications ultra communalistes. M. Grévy se serait montré, dit-on, plein de sang-froid et de résolution. Il n'a pas dit qu'il couvrirait son ministère, mais il a laissé entendre qu'il ne permettrait pas que la légalité fût sciplodée et qu'il tomberait, lui aussi, avant qu'aucune atteinte y fût portée.

On lit dans la *France*:

"Le gouvernement est absolument résolu à faire respecter la loi et la Constitution par tout le monde. M. Grévy s'est exprimé avec la plus grande netteté à ce sujet. Il ne lui convient pas d'abandonner, par une tolérance coupable, une part quelconque de responsabilité dans des manifestations fâcheuses, pour ne pas dire plus.

"Les règlements de police seront appliqués exactement, et ceux qui, par discours ou écrits, attaqueront, soit au nom de la monarchie, soit au nom de la Commune, les institutions existantes, seront poursuivis.

"Tel est, très exactement, le résumé d'un entretien que le Président de la République a eu, hier."

M. Grévy aurait prononcé ce mot:

"Le loi, telle que je la ferai respecter, "suffira à sauver le pays de la crise que "des fous lui préparent."

On lit encore dans le *Télégraphe*:

"Un de nos principaux généraux de corps d'armée a été reçu avant-hier par le président de la République.

"Il a respectueusement exposé que, dans l'armée, on est vivement ému d'entendre traiter d'amnistie et de bourreaux les officiers qui ont accepté la tâche peu agréable de juger les insurgés, après avoir eu la peine de les vaincre.

"Il a demandé la permission d'ajouter franchement que la continuation d'un tel état de choses risquerait de provoquer du découragement et de la désaffection.

"M. Jules Grévy a répondu: Général, vous pouvez être tranquille: je suis revenu à Paris pour arrêter tout cela. Que vos collègues se rassurent. Le respect de l'armée nationale me tient autant au cœur que le respect de la loi."

Voici, maintenant, ce que nous trouvons dans le *Courrier du soir*:

Nous croyons devoir reproduire un passage du "Petit Marseillais" extrait d'un article ayant pour titre "l'attitude de M. Gambetta."

Cet article a pour défaut notoire de considérer comme acquis le fait d'une lutte aiguë entre le président de la Chambre et le président de la République.

Ce point de départ est obsolument faux.

Voici le passage en question:

"On s'arrête alors à la pensée de charger M. de Freycinet de former un ministère, dont il prendrait la présidence avec le portefeuille de la guerre. MM Tirard, Cochery et l'amiral Jauréguiberry, lui continueraient leur concours; M. Wilson prendrait les finances, M. Léon Renault l'intérieur, et M. Martel la justice. En devenant garde des sceaux, celui-ci se démettrait de ses fonctions de président du Sénat et on lui donnerait pour successeur M. Jules Simon.

"Ce ministère de centre gauche et de gauche modérée serait surtout anti-gambettiste. Il devrait résister énergiquement aux revendications de l'extrême gauche, gouverner avec le Sénat, se former une majorité par laquel aucun de ses créanciers ne perdra un sou. En attendant, il demande à ses amis et au public de croire qu'il maintiendra en bonne réputation de citoyen et de négociant.

Blixe.—Une rixe a eu lieu, hier, à deux heures de l'après-midi, au coin des rues Canal et St. Charles, entre M. J. B. Donovan et M. R. C. Morgan, sous-secrétaire du conseil de ville; ils ont été arrêtés pour bris de paix. L'officier qui a fait l'arrestation a, en outre, accusé M. Morgan d'avoir eu à la main un pistolet chargé. Amené devant le juge Sheehan, M. Morgan s'est avoué coupable et a été condamné à cinq piastres d'amende; M. Donovan a protesté de son innocence et a dû fournir un cautionnement en attendant l'instruction ultérieure.

A trois heures, les deux adversaires se sont rencontrés à l'encoignure des rues Carondelet et Lafayette; après une courte altercation au sujet de la politique, ils se sont tirés plusieurs coups de pistolet.—Une dizaine de coups, nous dit-on.

M. Donovan a été atteint trois fois—au bras droit, au bras gauche et à l'estomac. Cette dernière balle a rencontré un obstacle; elle est tombée aplatie sur le pavé.

M. Morgan n'a pas été blessé.

Les deux combattants ont été arrêtés et presque aussitôt relâchés sous caution.

Bureau de Police.—Ce bureau a siégé hier soir.

Les policemen R. H. Korisan et James Tiernay, du premier precinct, ont été condamnés à perdre un jour de paie pour n'être assis en faisant leur ronde.

Le policeman H. Gallagher, du troisième precinct, a été condamné à perdre deux jours de paie pour n'être enivré et avoir troublé la paix au coin des rues Douane et Bourgogne, et pour n'être abusé trois jours de suite sans autorisation.

Le policeman P. Maloy, du sixième precinct, a été rayé des cadres pour n'être mêlé de l'élection du 3 octobre dernier, au coin des rues Magazine et Magnolie, onzième ward.

Le policeman A. Lynch a été payé des cadres pour n'être enivré, être entré dans une maison où il se donnait une soirée, avoir insulté les personnes qui se trouvaient dans la salle et avoir maltraité l'officier qui l'a arrêté.

Le policeman J. Armbruster a été condamné à perdre un jour de paie pour n'avoir pas informé le caporal et le sergent de ronde de la conduite de Lynch.

Nominations par le gouverneur.—Le gouverneur a fait, hier, les nominations suivantes:

Emile Legendre, directeur de la Banque des Citoyens, pour représenter l'Etat, en remplacement de John W. Wallis, démissionnaire;

Louis Arnauld, commissaire de juré, pour la paroisse d'Orléans, en remplacement de Geo. W. Nott, démissionnaire;

John L. Chambert, notaire public de la paroisse St Landry;

J. Walker Fearn, administrateur de l'Université de la Louisiane, en remplacement du juge E. H. Bighers, décédé.

Samuel J. Harrell, shérif de la paroisse Webster, en remplacement de W. W. Collins, décédé.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 4 novembre.—Température.—Vents frais du nord, temps clair et beau, légère hausse du baromètre.

Température du 3 novembre 1879.

Thermomètre de C. DURADIS, Opticien,

	Fahrenheit	Centigrade
Chaude du matin	82	28
Midi	84	29
3 h. S.	84	29
6 h. S.	81	27

Mortalité nécrologique de la Ville.

Lundi 3 novembre, 12 h. de 6 h. P. M.

Température (Thermomètre) dans les villes centrales:

Augusta, Ga	62	Louisville, Ky	51
Charleston, S.C	68	Mobile, Ala	68
Cincinnati, O	51	Nashville, Tenn	54
Galveston, Tex	71	Natchez, Miss	63
Mem, Tenn	44	Montgomery, Ala	62
Nouvelle-Orléans	68	Norfolk, Va	41
Pensacola, Fla	66	Port Gibson, Miss	62
Savannah, Ga	63	Quitman, Ga	62
Vicksburg, Miss	62	Selma, Ala	62
Wilmington, N.C	58	Shreveport, La	64
Cairo, Ill	51	Pittsburgh, Pa	47
Chicago, Ill	47	Louisville, Ky	51
Dubuque, Ia	47	Leavenworth, Ks	47
Dubuque, Ia	44	Leavenworth, Ks	47
Keokuk, Ia	44	Lexington, Mo	47
Leavenworth, Ks	44	Lexington, Mo	47
Milwaukee, Wis	43	Madison, Wis	47
Milwaukee, Wis	43	Madison, Wis	47
Leavenworth, Ks	39	Madison, Wis	47

Mortalité des deux villes du Détroit (Mémoire) dans les villes centrales:

Augusta, Ga	5.07	Nashville, Tenn	1.07
Charleston	4.61	New Orleans	14.61
Cincinnati, O	3.03	Natchez, Miss	1.03
Galveston, Tex	3.07	Pittsburgh, Pa	4.06
Memphis, Tenn	3.03	Pensacola, Fla	1.03
La Crosse, Wis	2.11	Port Gibson, Miss	1.03
Leavenworth, Ks	4.09	Port Royal, Miss	1.11
Louisville, Ky	3.00	Vicksburg, Miss	2.07
Memphis, Tenn	3.01	Toronto	2.10

Les chiffres du niveau des hautes eaux de 1874.

SURGEON GENERAL'S OFFICE.
H. R. KORN.

Mortalité, naissances et décès inscrits au Bureau de Santé dans les dernières quarante-huit heures:

MARIAGES.—James Barron à Mlle Leonora Hale; Peter Lowe à Mlle Odette W. Barker.

Décès.—F. Pauhan à Mme Anna M. Hates, George L. Coates à Mlle Olivia Pulsyn, L. Tillman à Mlle A. Meynier.

Naissances.—Un à Mlle C. Gabelle, F. Rando à Mlle R. C. Seibert, A. F. Rico à Mlle E. Demarrier, H. Bernstein à Mlle C. Gelsaker, J. Pahwell à Mlle S. Smith.

NAISSANCES.—Mme John Holmes, un garçon, Mme Henry Kantz, une fille.
" Leslie K. Morrison, une fille.
" R. Pugnet, un garçon.
" A. Méndez, un garçon.
" G. Vinet, une fille.
" L. M. Foshill, une fille.
" J. Hale, un garçon.
" S. Dalsheimer.

Décès.—Sabrum Sylvan, c, 8 jours, Brent Pierce, m, 17 ans.
Wm Buckley, 23 ans.
Jane Collins, c, 27 ans.
Louis Bryan, c, 28 ans.
John C. C. Gray, 51 ans.
Willie R. Eldridge, c, 18 ans.
Virginie Allen, c, 29 ans.
Mary A. Raby, c, 3 ans.
Mme S. Johnson, 26 ans.
E. Fuss, 39 ans.
Marie S. Johnson, c, 23 ans.
W. R. Nevens, 50 ans.
Catherine Hughes, 16 ans.
Veuve C. F. Allers, 68 ans.
Thomas Mean, 6 mois.
Marie Pratine, 56 ans.
Sarah Felix, c, 68 ans.
Carrie Carter, c, 19 mois.
A. Foster, 3 ans et 6 mois.
Clarie Blanc, 2 ans et 16 jours.
Margaret Roberts, 11 ans.
Mme Veuve Barbara Kron, 86 ans.
Alex. Miller.
Pierre Ferré, 5 ans.
J. Kelly, 45 ans.
P. A. Blackburn, c, 2 ans et 6 mois.
Clara L. Dyer.
Caroline C. Bland, 36 ans et 9 mois.

Décès de la commune. Il est mort, dans la commune dans les limites de la Nouvelle-Orléans, 113 personnes, savoir: 1 de variole, 1 pulmonie, 6 d'affections du cœur, 1 de diphtérie, 2 de fièvres malignes, 2 de l'enfance, 4 de la pneumonie, 4 de l'entérite, 2 de la maladie chronique de Bright, 2 (poitrinaire) de convulsions, 6 (petite enfance) de 1 jusqu'à 5 ans, 3 de 5 à 20 ans, 10 de 20 à 40 ans, 15 de 40 à 60 ans, 15 de 60 à 80 ans, 10 de 80 à 100 ans, 2 de 100 ans, 8; de 70 à 80 ans, 3; de 80 à 90 ans, 7; de 90 à 100 ans, 2; âges non déclarés, 2.

NATIONALITÉS.—Autrichiens, 1; Malte de l'Angleterre anglais, 1; Canadiens, 3; Espagnols, 3; Français, 1; Allemands, 10; Irlandais, 2; Italiens, 3; Louisianais, 64; Américains (autres Louisianais), 24; nègres des Antilles, 1; nationalités non déclarées, 1.

Il est mort 61 personnes du sexe masculin, 7 comprix 21 de couleur; 52 du sexe féminin, 7 comprix 21 de couleur.

Il y a eu 10 décès à l'hôpital de charité.

Les coroners ont délivré 22 certificats de décès.

Il y a eu 5 morts-nés dont 2 de couleur.

Passagers arrivés par le steamship Tentonia, de Liverpool, via la Corogne et la Havane: G. W. Spangler, J. Bombalier, Rosa Castro, Margarita Ruis, C. Casbergue, A. Bolio, Jose Casbergue, Josephine Bolio, Pablo Bech, J. Loesmon, M. Saluzar, G. D. Luvera, J. C. Coyle, Dr Menicon.

L'explication de M. Cary.—Nous nous sommes abstenus, en présence de rumeurs et d'assertions contradictoires, de parler de la dissolution d'une des grandes maisons de commerce de notre ville—la maison Richardson & Cary—mais M. G. W. Cary ayant publié une explication à ce sujet, nous en donnons, en résumé, les principaux passages.

La seule cause de la dissolution a été le désir, de la part de M. Cary, de faciliter un règlement de ses anciennes obligations comme associé de la maison Wallace & Cary, et de mettre M. Richardson à l'abri d'embarras par suite de procédures judiciaires dirigées contre M. Cary.

Il était convenu que la société serait rétablie aussitôt après le règlement, et que, dans l'intervalle, M. Cary conserverait, en qualité d'employé, la même position dans la maison.

Pressé par certaines dettes confidentielles qu'il avait entrepris de régler, M. Cary négocia un billet sur lequel figuraient les noms de Richardson & Cary et s'en servit comme d'une garantie collatérale à l'effet de se procurer de l'argent; il n'a pas hésité à le faire, car il avait fourni à M. Richardson, en garantie, un bon de $10,000. M. Cary admet que l'acte n'a pas été convenable, et il le regrette, mais il tire amèrement avoir dénié de billets au nom de Richardson et Cary après la dissolution de la société.

Il n'est pas vrai qu'il se soit servi de l'endossement de M. John P. Richardson sur une traite qu'une banque a escomptée. La traite a été tirée après une dépêche d'un négociant de New York, M. W. J. Porter, qui autorisait M. Cary à tirer sur lui pour $5,000. M. Cary n'a tiré que pour $3,000 et a demandé à la banque $1,500 seulement. Il ignorait alors la faillite, et dès qu'il a eu que la traite avait été protestée, il a remis les $1,500 à l'institution qui les lui avait prêtés.

M. Cary dit qu'indigné des attaques dont il était l'objet, il a cherché une réparation qu'il n'a pas obtenue. Consulté par des amis, il s'est décidé à ne point pousser les choses plus loin avant d'avoir obtenu un règlement par lequel aucun de ses créanciers ne perdra un sou. En attendant, il demande à ses amis et au public de croire qu'il maintiendra sa bonne réputation de citoyen et de négociant.

Blixe.—Une rixe a eu lieu, hier, à deux heures de l'après-midi, au coin des rues Canal et St. Charles, entre M. J. B. Donovan et M. R. C. Morgan, sous-secrétaire du conseil de ville; ils ont été arrêtés pour bris de paix. L'officier qui a fait l'arrestation a, en outre, accusé M. Morgan d'avoir eu à la main un pistolet chargé. Amené devant le juge Sheehan, M. Morgan s'est avoué coupable et a été condamné à cinq piastres d'amende; M. Donovan a protesté de son innocence et a dû fournir un cautionnement en attendant l'instruction ultérieure.

A trois heures, les deux adversaires se sont rencontrés à l'encoignure des rues Carondelet et Lafayette; après une courte altercation au sujet de la politique, ils se sont tirés plusieurs coups de pistolet.—Une dizaine de coups, nous dit-on.

M. Donovan a été atteint trois fois—au bras droit, au bras gauche et à l'estomac. Cette dernière balle a rencontré un obstacle; elle est tombée aplatie sur le pavé.

M. Morgan n'a pas été blessé.

Les deux combattants ont été arrêtés et presque aussitôt relâchés sous caution.

Bureau de Police.—Ce bureau a siégé hier soir.

Les policemen R. H. Korisan et James Tiernay, du premier precinct, ont été condamnés à perdre un jour de paie pour n'être assis en faisant leur ronde.

Le policeman H. Gallagher, du troisième precinct, a été condamné à perdre deux jours de paie pour n'être enivré et avoir troublé la paix au coin des rues Douane et Bourgogne, et pour n'être abusé trois jours de suite sans autorisation.

Le policeman P. Maloy, du sixième precinct, a été rayé des cadres pour n'être mêlé de l'élection du 3 octobre dernier, au coin des rues Magazine et Magnolie, onzième ward.

Le policeman A. Lynch a été payé des cadres pour n'être enivré, être entré dans une maison où il se donnait une soirée, avoir insulté les personnes qui se trouvaient dans la salle et avoir maltraité l'officier qui l'a arrêté.

Le policeman J. Armbruster a été condamné à perdre un jour de paie pour n'avoir pas informé le caporal et le sergent de ronde de la conduite de Lynch.

Nominations par le gouverneur.—Le gouverneur a fait, hier, les nominations suivantes:

Emile Legendre, directeur de la Banque des Citoyens, pour représenter l'Etat, en remplacement de John W. Wallis, démissionnaire;

Louis Arnauld, commissaire de juré, pour la paroisse d'Orléans, en remplacement de Geo. W. Nott, démissionnaire;

John L. Chambert, notaire public de la paroisse St Landry;

J. Walker Fearn, administrateur de l'Université de la Louisiane, en remplacement du juge E. H. Bighers, décédé.

Samuel J. Harrell, shérif de la paroisse Webster, en remplacement de W. W. Collins, décédé.

Incendie—Le feu s'est déclaré, hier après midi, à une heure et quart, au second étage d'une maison vide, en brique portant le No 99 de la rue d'Orléans, entre les rues Bourgogne et Remparts, et appartenant à M. Lasare.

L'alarme a été donnée, et on s'est promptement rendu maître des flammes. Les réparations coûteront cent cinquante piastres. La propriété est assurée pour $300 à la compagnie des Pompiers.

Des voisins ont dit à notre rapporteur que peu d'instant avant que l'incendie éclatât, ils ont vu deux individus entrer dans la maison et en sortir presque aussitôt.

Accidents.—Un nègre du nom de Charles Lucien est tombé sur le trottoir de la rue du Canal, entre les rues Royale et Bourbon, et s'est grièvement blessé à la tête. On l'a transporté à l'hôpital.

—William Victory, en sautant d'un train du chemin de fer de la rue du Canal, s'est causé le bras droit et a reçu de fortes contusions à la tête. Il est à l'hôpital de charité.

Télégraphes.—James Bezar, que des officiers de police sont venus, hier matin, vous demeurer, au coin des rues Liberté et Félicité, et qui avait reçu une balle de pistolet à l'aisne, raconte qu'en traversant la rue, à l'endroit où les agents l'ont vu, un jeune homme lui a porté un coup de poing au visage, puis un autre l'a frappé, enfin deux autres lui ont placé un bâton sous la mâchoire. Tout tenu à la gorge et lui ont enlevé trente piastres. Aussitôt que les malfaiteurs lui ont rendu la liberté de ses mouvements, il en a terrassé un et en aurait fait autant aux complices si l'un d'eux n'avait pas employé le revolver. Les officiers déclarent que Bezar était dans un état d'ivresse tel qu'il n'a pas pu leur donner les noms de ces assaillants, mais Bezar nie de la manière la plus positive qu'il fût pris de boisson.

—Jack Hays et Frank Wesman se sont battus dans la rue St-Joseph, entre les rues Pitt et Claiborne, Jefferson City; Hays a poignardé son adversaire et pris la fuite. La blessure de Wesman est douloureuse mais n'a pas de gravité.

—Le réservoirre de nos cours civiles a eu lieu hier matin. Les cours des Etats Unis devaient se rouvrir au même temps, mais le juge Billings n'est pas encore de retour du Nord, où il a passé l'été.

—Des demoiselles et des jeunes gens du deuxième et du troisième districts ont formé un club qui s'appelle The Wood Violet Social Club. M. Paul T. Murphy en est président, Mlle Clara Ramey vice-présidente, M. Geo. Bohm secrétaire.

—Le Lily Leaf Social Club a élu M. T. Robinson président, M. James Ryan vice président, M. W. Virgin secrétaire, M. James Glynn trésorier.

—A la cinquième cour de district, MM. W. C. Raymond, Theobald Forstall, et Andrew Haro jr., liquidateurs de la Mechanics Savings Bank and Saf. Deposit Company, annoncent que l'institution est insolvable, qu'elle doit $153,995 02 et l'intérêt aux personnes qui y avaient déposé leurs épargnes, $140,371 32 à celles qui assurent les, en tout temps, réclamer leurs dépôts, et qu'elle a seulement $38,253 84; que le reste de l'actif est entre les mains de tiers autres que les déposants; que la ville et l'Etat réclament des propriétés foncières, les installations et pour taxes. Ils réclame à M. E. C. Palmer $40,000, à Edward Conery $20,000, valeur de 200 actions; à M. J. H. Kellar $10,000, valeur de 100 actions; à M. Edward Conery $20,000, valeur de 200 actions; à M. James Jackson $20,000, valeur de 200 actions; à M. Fred. Wing $10,000, valeur de 100 actions; à MM. E. C. Palmer & Co., $28,564 02, montant de trois billets présentés par la maison et escomptés par la banque à la demande de M. Palmer, qui en était président; à MM. E. C. Palmer, Edward Conery, James Jackson, John H. Kellar, Frederick Wing et John S. Walton $500,000 pour avoir mal dirigé l'institution et commis d'autre actes illégaux.

—Nous n'avons pas eu de malle-poste de l'Est, hier matin; celle du Nord était d'une heure et demie en retard.

Le sous-trésorerie a reçu, en octobre, pour droits: $19,001 en or, $9,839 29 en argent, $103,567 en billets.

—Charles Gardlin et F. Rand ont eu un différend, à l'encoignure des rues Josephine et Liberté; le premier a fait feu sur le second, sans l'atteindre.

—Il y avait deux cents passagers à bord du steamer allemand Teutonia, qui est entré dans notre port, hier matin. Le Teutonia nous apporte beaucoup d'immigrants.

—On pense que le juge Billings arrivera ici lundi prochain.

—Le Dr Chaillé et le colonel Hardee, membres de la commission envoyée à la Havane pour y étudier la nature et l'origine de la fièvre jaune, sont de retour à la Nouvelle-Orléans depuis hier. Nous aurons bientôt le résultat de leurs observations et de leurs études.

—Le cour suprême de l'Etat a annoncé, hier matin, que MM. Edouard Bernudes, E. H. Farrar, Alfred Grima, H. Rennick, C. E. Schmidt, C. B. Kruttschnett et S. P. Blanc seront, cette année, les examinateurs. M. Bermudes est président de la commission.

—M. Patton a reçu, hier matin, la nouvelle que la cour suprême des Etats-Unis a repoussé la motion de fixer à une époque plus rapprochée le procès que la banque du sud a intenté à la Nile-Orléans.

—Les employés fédéraux qui étaient à la station de quarantaine du Mississippi ont reçu l'ordre de revenir en ville, la quarantaine étant levée.

—Un filou est entré hier matin au cimetière de la rue Washington, entre les rues St-David et Liberté, et a enlevé le porte-monnaie de Mme Kimmel, contenant soixante-quinze sous. Deux autres personnes qui étaient dans le même cas, ont aussi été volées; une d'elles avait trente piastres dans son porte-monnaie.

—Il a été encalassé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $30,343,54 dont $289,55 provenant du département du revenu intérieur, $391, en or, $557, en billets, et $410 30 en argent, provenant de la douane, $3,474,75, du bureau de poste, $25,220,94 de différentes sources.

—Dans la nuit de dimanche à lundi, le policeman Hanes a envoyé trois balles de pistolet à un voleur qui tentait de s'introduire dans la résidence de M. Gauche, au coin des rues St-Charles et St-Joseph; quelques heures plus tard, il a vu des traces de sang à l'endroit où l'homme était passé.

—D'après le Bureau des signaux, il est tombé une légère gelée, hier matin, dans la partie sud de la ville.

—Le Quatrième cour de district n'a pas, jusqu'à présent, rendu de décret dans le procès que la Compagnie du gaz intente à la ville au sujet du produit de la vente des franchises du City Railroad Company.

—Lacoste ou Bébé Lacoste, accusé de meurtre de l'officier de police Page, a comparu, hier matin, devant le juge de la Cour criminelle supérieure, et s'est déclaré innocent.

—Wm Ransell, accusé de larcin, a été arrêté au coin des rues Marais et Bienville.

—Le petit juri a été formé, hier, à la cour criminelle supérieure.

—Robert Jones, accusé d'avoir battu et voulu tuer James Jones, a été arrêté à l'encoignure des rues Céleste et Tchoupitoulas.

—Le sergent Rowley a découvert, hier après-midi, à trois heures, sous une maison inhabitée, une partie des articles enlevés de la maison attenante, résidence du capitaine Dawson, No 72 de la rue Bramard. Le vol avait été commis, le matin du jour de la Toussaint, tandis que le capitaine et sa famille étaient au cimetière.

—Hier matin, à onze heures et demie, un jeune homme, Joseph Barney, âgé de dix-neuf ans, s'est grièvement blessé au bras droit en maniant un fusil de chasse, à sa demeure, No 210 de la rue Bourgogne. On l'a transporté à l'hôpital.

—Le juge de la cour criminelle supérieure et celui de la première cour de district ont siégé, hier, dans les nouvelles salles, au St-Patrick's Hall.

—Les officiers du bateau à vapeur Henry Tête, qui est arrivé dans la nuit de dimanche à lundi, annoncent qu'à trente milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, un inconnu, passager d'embarquement, est tombé accidentellement dans le fleuve et s'est noyé. Il n'a pas reparu une seule fois à la surface de l'eau.

Cour Suprême de la Louisiane.—La cour suprême a repris ses séances pour la journée, hier matin.

On trouvera ci-après la liste des causes qui seront appelées cette semaine:

MARDI, 4 NOVEMBRE 1879.

No 7390. State ex rel. Pierre N. Ducros vs Board of Assessors.
No 7396. Gilbert Chappin vs J. N. Clark, Alexander Clark, Sheriff Gravesport.
No 6736. Mme Sherman, intervin, et E. T. Parker, public administrator, vs Leda et Mathilde de Pringy.
No 7427. State ex rel. Fabian Brothers vs Board of Administrators of the city of New Orleans.
No 7368. Charles G. Booth vs Aristide Boucher et al.
No 7436. Martin A. Stone vs W. R. Mason.

MERCREDI, 5 NOVEMBRE 1879.

No 7392. R. Gibson vs M. L. Bright.
No 7393. Succ. of Jean Jacques Dupuy, Jr., Dupuy vs Dupuy et al.
No 7394. Succ. of Jean Jacques Dupuy, Jr., Dupuy vs Dupuy et al.
No 7395. State ex rel. Board of Administrators

45 Years Before the Public.
THE GENUINE
DR. C. McLANE'S
CELEBRATED
LIVER PILLS,
FOR THE CURE OF
Hepatitis, or Liver Complaint,
DYSPEPSIA AND SICK HEADACHE.

Symptoms of a Diseased Liver.

PAIN in the right side, under the edge of the ribs, increases on pressure; sometimes the pain is in the left side; the patient is rarely able to lie on the left side; sometimes the pain is felt under the shoulder blade, and it frequently extends to the top of the shoulder, and is sometimes mistaken for rheumatism in the arm. The stomach is affected with loss of appetite and sickness; the bowels in general are costive, sometimes alternative with lax; the head is troubled with pain, accompanied with a dull, heavy sensation in the back part. There is generally a considerable loss of memory, accompanied with a painful sensation of having left undone something which ought to have been done. A slight, dry cough is sometimes an attendant. The patient complains of weariness and debility; he is easily startled, his feet are cold or burning, and he complains of a prickly sensation of the sk